

Sommaire

25 JUIN:

La FAPT et les autres

Page : 1

25 Juin La FAPT et les autres Retraités Pas vaches à lait

Page : 2

L'impact Rapport (im)Moreau

Page : 3

Les « Bien Faits ? » de la Privatisation ...

La démocratie n'émet plus Y' a sûrement « boulette »

Page : 4

Congrès UD Intervention US

Page : 5

Fabrégoules

Egalité dans la baisse ?

Page : 6

" ; No Pasaran ! "

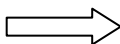
Ca sent l'été Sudoku ?

Lepaon, Secrétaire Général de la CGT le 20 juin 2013

aux 600 congressistes du département. « Votre 55ème Congrès s'ouvre dans une période d'attaques sans précédent contre le monde du travail.



C'est pour poursuivre et faire monter en puissance ce processus de lutte que nous proposons dès début septembre 4 grands meetings inter-régionaux placés sous le signe de la mobilisation et une journée interprofessionnelle d'actions dès la première quinzaine de septembre, avec au coeur l'emploi, les salaires, la protection sociale dont, évidemment la retraite.



Ils étaient là les Postiers, les Télécoms, les Financiers qui à l'appel de leur Fédération étaient venus porter au représentant du gouvernement, toutes leurs revendications couchées par centaines sur des dizaines de pétitions, vu que leurs exploitants, leurs directions semblent frappées du syndrome d'Usher (une maladie qui associe perte d'audition (surdité) et des troubles de la vue jusqu'à la perte de la vue)

Mais il y avait aussi pleins d'autres retraités à l'appel de l'USR13-CGT qui eux aussi avaient à faire parvenir un message au « Président normal » et à son « Ayrault, » de 1^{er} Ministre: l'austérité –même drapée dans les oripeaux de la rigueur, ils n'en veulent plus. Leur pouvoir d'achat lui, il n'en peut plus de toutes les hausses constatées sur les produits de premières nécessité (ne leur dites pas que ceux des téléviseurs ou de la balle de tennis eux baissent : ils n'en achètent pas tous les jours) et s'ils réagissent face aux attaques contre la retraite c'est qu'ils savent que les remèdes proposés pour cet énième sauvetage (de Juppé à Sarko) seront aussi inefficaces que les cures précédentes dans la mesure où il n'y a aucune proposition nouvelle dans le financement et l'élargissement de l'assise des cotisations.

Nos retraités ont peut être les Têtes Grises mais les idées claires ; ils ne veulent pas d'une société où les vieux seraient au boulot et leurs enfants ou petits-enfants au chômage !

Et pour les recevoir..... le planton de service fera l'affaire ! Et vu que ces Messieurs recevaient une autre délégation de la CGT et que nos revendications ils connaissent déjà en triple exemplaires mais que, oh rage, oh désespoir, il semble chaque fois méconnaître., nous leur avons promis de continuer nos actions pour le Pouvoir d'achat .

La charrette de nos revendications se remplit de jour en jour du mal être des retraités

Faites gaffe qu'elle ne déborde !

Une CGT résolument aux côtés des salariés pour imposer un changement de cap en France et en Europe. Une CGT volontaire disponible, utile, efficace et rassembleuse pour gagner de nouvelles conquêtes sociales ».

'Le Post' Hier' a un petit frère :

LE BLOG : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Calculez l'impact du rapport (im)Moreau sur vos pensions

Pour cela, nous avons dressé trois profils, tous nés après 1956, donc devant cotiser 166 trimestres, selon la législation actuelle, pour partir à taux plein à partir de 62 ans :

- Le premier est un salarié ayant fait toute sa carrière au smic (revenus annuels brut de 17 163 euros) et ayant commencé à travailler à 18 ans.
- Le deuxième a gagné le salaire médian (revenus annuel brut de 25 000 euros) et a commencé à travailler à 20 ans.
- Le troisième profil est un cadre (revenus annuels brut de 52 000 euros) qui cotise depuis ses 22 ans.

	Retraité qui était salarié au smic		Retraité qui était un salarié touchant le salaire médian		Retraité qui était cadre	
	Pension annuelle après la réforme	Manque à gagner an :	Pension annuelle après la réforme	Manque à gagner par an :	Pension annuelle après la réforme	Manque à gagner par an
A Quel est le manque à gagner si les pensions ne sont plus revalorisées selon l'inflation	2014:11050 € 2015:11105 €	2014:109 € 2015:222 €	2014:15998 € 2015:16078 €	2014:159 € 2015:321 €	2014:25423 € 2015:25550 €	2014: 252 € 2015: 510 €
B Quel impact un alignement du taux réduit de la CSG des retraités sur celui des actifs	(tranche imposition 5,5 %) Montant de la pension nette après impôt après la réforme : 10 397 € Manque à gagner 100 €		(tranche imposition 14 %) Montant de la pension nette après impôt après la réforme : 13 952 € Manque à gagner 131 €		(tranche imposition 30 %) Montant de la pension nette après impôt après la réforme 18 935 € Manque à gagner 155 €	
C Quel effet de la suppression déduction des 10 % pour frais ?	Montant de l'impôt sur le revenu après la réforme: 536€ Hausse : 38 €		Montant de l'impôt sur le revenu après la réforme : 1 977 € Hausse : 142 €		Montant de l'impôt sur le revenu après la réforme : 6 688,50 € Hausse : 482 €	
D Fiscalisation pensions majorées de 10 % pour parents 3 enfants et +	Montant de l'impôt sur le revenu après la réforme: 551€ Hausse : 53 €		Montant de l'impôt sur le revenu après la réforme: 2 032 € Hausse : 197 €		Montant de l'impôt sur le revenu après la réforme : 6 879 € Hausse : 673 €	

Notes :

A) Autre levier proposé par le rapport Moreau, la sous-indexation des pensions de retraite par rapport à l'inflation. C'est d'ailleurs le cas depuis le 1^{er} avril et pour trois ans pour les retraites complémentaires Agirc-Arrco des salariés du privé. Là encore, l'impact n'est pas neutre sur les pensions. Nous avons pris l'exemple d'une désindexation de 1 point en 2014 et 2015, comme pour les régimes complémentaires, par rapport à une inflation de 1,5 %.

B) Jusqu'à présent, les retraités bénéficient d'un taux de CSG moins élevé que celui des actifs. Le rapport Moreau propose de l'aligner, ce qui revient à diminuer la pension nette après impôts.

C) Les retraités bénéficient comme les actifs d'un abattement fiscal de 10 % pour frais professionnels. Le rapport évoque une diminution de ce taux à 7 %, 5 % ou 3 %, qui entraînera une hausse mécanique des impôts. Les calculs ci-dessous ont été réalisés sur la base d'un abattement de 3 %.

D) Le rapport prévoit de fiscaliser cette majoration, ce qui engendre là encore logiquement une hausse d'impôts pour les intéressés.

Les Post' Hier n°58

Les « Bien Faits ? » de la PrivaTisaTion. (François F...)



Ancien receveur des PTT, métier disparu comme les « raccommodeurs de faïence et de porcelaine », je constate depuis mon « éviction » de Charleval (13350), avec effroi, la détérioration constante de cette activité !

Il y a moins de quinze ans,

Un Receveur de 4^{ème} classe dirigeait le bureau, comptant 1 agent titulaire et un auxiliaire de renfort au guichet. A la distribution 2 facteurs assumaient consciencieusement leur tâche. Abonné à une boîte postale, j'y relevais mon courrier autour de 9 heures.

Aujourd'hui qu'en est-il ?

1 seul agent au guichet, devenu GA de Salon, heures d'ouvertures 27H hebdomadaires (fermeture vendredi après-midi) contre 33H auparavant

Autre activité à part, puisque diviser pour mieux faire régner la pénurie, la distribution, elle dépend de ...Lambesc, mais le courrier de Charleval arrive...à La Roque d'Anthéron où les facteurs (de Charleval) vont le trier avant de venir le distribuer. .. à Charleval .

Notre ami Fernande Raynaud aurait pu rajouter un épisode à son fameux « 22 à Anières » !

Conséquences vécues :

Les boîtes postales reçoivent leurs courriers souvent entre 11 H et Midi, pratique pour une entreprise !. En prenant l'exemple de la semaine du 27mai au 1^{er} juin, j'ai reçu le quotidien national auquel je suis abonné

PS il paraît que le changement de statut de La Poste ce n'est pas une Privatisation. Ca y ressemble quand mêmeou ca l'a préparé bien

le vendredi 31, un envoi groupé des n° du 27, 30 et 31 mai. Adieu l'actualité !

L'hebdomadaire paraissant le jeudi arrive....le lundi suivant. Faut se débrouiller pour connaître les programmes TV du week-end !

Pour couronner le tout, une tournée à découvert, donc pas de distribution le 30 mai.

Inutile d'incriminer le personnel qui n'en peut plus ! De nombreux arrêts maladies, de plus ou moins longs, en sont les conséquences.

Il fut un temps où les moyens étaient accordés en fonction des besoins.

Ainsi va la S.A. La Poste, entreprise privatisée, maltraitant à loisir la notion de service Public

PS : Mes journaux nationaux sont imprimés à Vitrolles distant env. de 30 Km. En 20 ans, la population de Charleval est passée de 1800 à 2500 habitants env.

La démocratie n'émet plus - Jean-Paul P.



À Athènes, où s'inventa le mot démocratie, l'évocation des coups d'État rouvre des plaies cruelles. Dans l'antique cité de Démosthène, nul n'a oublié le règne des colonels, qui prenait fin il y a tout juste quarante ans.

Certes, il n'y avait pas de chars au pied de l'Acropole, et pourtant c'est bien un coup d'État austéritaire qui a été perpétré mardi quand les écrans de la télévision nationale (ERT) se sont obscurcis et que la radio s'est tue.

Un pays où la plus large part du paysage audiovisuel serait privatisé, voilà une perspective qui pourrait séduire d'autres gouvernements libéraux. La Grèce ressemble fort à un laboratoire pour des expériences qui risqueraient d'être menées ailleurs

Quand le Patron applaudit, je me dis : « Il y a sûrement une « boulette » !

En interdisant aux partenaires sociaux de désigner pour une branche un assureur unique, tant en matière de santé que de prévoyance, le Conseil constitutionnel fait bouger les lignes de la protection sociale. Inspirée par l'Autorité de la concurrence, sa décision sera lourde de conséquence. Grand pourfendeur de la gestion paritaire de la protection sociale, partisan acharné de la libéralisation de l'économie, et notamment du secteur de l'assurance, Denis Kessler ancien numéro deux du Medef, a gagné.

Il avait mené le combat en coulisse contre l'article un de la loi sur l'emploi, donnant notamment la possibilité aux partenaires sociaux d'imposer à toutes les entreprises d'une branche un assureur santé (clause dite de désignation). C'est tout un modèle de mutualisation des risques, mis en place petit à petit depuis cinquante ans, qui risque de prendre fin.

Avec la multiplication des opérateurs possibles, et en l'absence de contrôle, le risque existe que les organisations patronales se désengagent peu à peu de la protection sociale.

Une assurance minimale serait mise en place au niveau des entreprises, sans mutualisation de branche. Faute de cette mutualisation, dans le cas d'une assurance santé, par exemple, les entreprises dont les salariés sont particulièrement jeunes pourraient offrir une couverture maladie à moindre frais, par rapport à celles dont les employés sont plus vieux

Intervention de l'USR 13 au Congrès de l'UD.13 les 19.20 et 21 juin 2013

L'USR 13 c'est 4435 syndiqués pour 405240 retraités représentant 20% de la population.

C'est plus d'un millier de syndiqués qui vont partir à la retraite d'ici quelques mois. Ce qui nous permet de mesurer la marge de progression qu'il nous reste à franchir pour faire évoluer nos forces organisées, éléments constitutifs du Rapport des Forces. Hier, Rolland est intervenu sur la continuité syndicale, et donc je n'y reviens pas. Je me limiterai à l'activité spécifique retraité et à l'activité de notre union syndicale de retraités. Une spécificité de la population retraité c'est qu'elle se situe en dehors de l'entreprise et par conséquent les revendications des retraités évoluent au gré des âges et des lieux de vie où ils résident, sans pour autant se désintéresser des préoccupations des salariés car le salaire socialisé qui permet le financement des retraites fait du retraité un salarié à part entière, solidaire du monde du travail.

La Retraite représente un progrès de civilisation, un progrès social au même titre que la réduction du temps de travail et les congés payés. Elle symbolise une vie nouvelle pouvant laisser espérer une trêve de l'affrontement avec le Patronat. Or la situation sociale des retraités aujourd'hui, les logiques de marchés financiers. Les mesures d'austérité des gouvernements successifs et de Hollande en particulier, de l'Union Européenne, les visées patronales, tous au service du Capital, exigent des luttes sociales fortes chez les retraités.

La retraite, nous voulons la vivre dignement. Et vivre dignement sa retraite, c'est avoir une pension qui permette à chacun de satisfaire ses besoins, c'est maîtriser sa vie, c'est assurer son indépendance, sa couverture sociale et ses projets dans sa nouvelle vie libérée des contraintes du travail. A l'USR, nous sommes déterminés à faire avancer nos revendications.

Nos revendications, c'est quoi ? C'est « pas une retraite en dessous du SMIC soit 1700 € par mois ». Une journaliste qui nous interviewait nous demandant si nous n'exagérons pas en demandant « Pas de retraite en des-

sous du SMIC », nous lui avons répondu que, peut être nous devrions dire « une retraite nous permettant de payer notre place en maison de retraite ». Là, elle a trouvé que c'était très bien, seulement elle ignorait qu'une place en maison de retraite s'élève entre 2500 à 3000€.

C'est pour cela que nous disons aussi « Pourquoi gagner moins à la retraite qu'en activité ? » car le pain, l'électricité, le téléphone, on ne nous le facture pas à 75%. » Alors, oui, Notre Retraite, nous voulons la vivre dignement !

Face à cet enjeu, la syndicalisation de masse constitue un réel objectif. Campagne pouvoir d'achat, Budget de vie des retraités, Pétitions au ministre du Budget et au premier ministre Ayrault, interpellation des parlementaires, Action sur la fiscalité avec le syndicat des Finances autour des centres des impôts sur le département, Développement des Points Rencontre des Retraités dans les localités – Redéploiement de nos forces CGT pour une activité des Syndiqués des sections professionnelles et des multiprofessionnelles en secteur géographique autour de nos unions locales. Autant d'axes de travail qui nécessitent de réels plans de travail et une qualité de vie syndicale pour être le syndicalisme utile aux retraités.

Enfin, je termine mon propos en disant toute notre satisfaction à la proposition de Thierry de réunir dès septembre l'USR, l'UD et les ULocales pour un état des lieux des Forces Retraités, pour renforcer notre démarche de proximité en lien avec les orientations de l'USR et de travailler au plus près la Continuité Syndicale.

Un dernier point, je souhaite informer les congressistes que le 25 juin, les retraités seront à nouveau dans l'action sur les questions du Pouvoir d'Achat avec les retraités de la FAPT. Et pendant l'été, nous avons décidé de participer aux journées d'étude sur la retraite dans les Unions Locales .

(Cathy Cau)

**Notre camarade Pettavino a été élu
Secrétaire Départemental de l'UD CGT 13**

La CGT des retraités
vous soutient
Soutenez l'USR13 - CGT !

Nombreux lots

Tirage à la fête de Fabregoules

Le 26 septembre 2013

le + du Syndicat CGT des Retraités La Poste13
Renvoyez les souches dûment remplies avec votre règlement
et participez au

Tirage Spécial
La Poste CGT.13

Vignette souscription: 2€
Numéro: N° [REDACTED]

USR13-CGT Fabregoules 26/09/2013
Section: _____
Nom: _____ Numéro: N° _____

*Union Syndicale
des retraités CGT
des Postes du Rhône*

Ticket Repas :
12€

Tirage Spécial La Poste CGT.13

.Et la possibilité de gagner notre four Micro-
onde

Nous te demandons de régler le plus rapidement
possible les vignettes vendues et de passer éventuel-
lement ta réservation pour le Repas.

Retour : Section syndicale des retraités
C.G.T A.P Poste 13
55 Avenue de La Rose La Brunette Bt extérieur D 13013 MAR-
SEILLE

NOM..... Prénom
Je règleX vignettes à 2 €uros
Je commandeX repas à 12 €uros
Avec mes talons dûment remplis, je joints
un chèque deX €uros
A l'ordre de USR CGT 13

Retraites du public et du privé : l'égalité dans la baisse ? Abaisser les unes ne fait jamais remonter les autres.

Mettre fin aux différences de calcul entre public et privé. ? Tel que le rapport Moreau le présente et que la presse l'a repris, l'inégalité viendrait du fait que la retraite est calculée dans le public sur le salaire des six derniers mois, tandis qu'il s'agit du salaire moyen des vingt-cinq meilleures années dans le privé.

Cette présentation est tendancieuse.

D'abord, dans le privé il ne s'agit que du calcul de la pension de retraite de la Sécurité sociale, sur la base de 50 % au maximum de ce salaire moyen. Il s'y ajoute généralement, pour 85 % des hommes et 75 % des femmes, une retraite complémentaire, qui représente plus de 20 % du dernier salaire. Dans le public, il n'y a pas de complémentaire et le calcul est fait en une seule fois. En ne prenant que les six derniers mois d'une part, les vingt-cinq meilleures années d'autre part, on compare donc des choses qui n'ont rien à voir. De plus, la pension des salariés du public est calculée sur la base d'un salaire hors primes, alors que celles-ci peuvent représenter plus de 10 % du salaire.

Comment voir là une inégalité ?

Le résultat est que, tout compris, les salariés du public et du privé touchent grosso modo la même somme, si on la rapporte au dernier salaire. **Lorsqu'un salarié touche en fin de carrière 2 000 euros (si on prend la moyenne de ses cinq dernières années), il aura une retraite de 1 576 euros dans le privé et 1 574 euros dans le public.** Ce sont là les chiffres très officiels de l'étude « Solidarité santé » de la Direction des statistiques du ministère de la Santé, parue en novembre 2012, reprise par le COR, le Conseil d'orientation des retraites,

Le gouvernement se cache derrière des « experts » pour habiller ses attaques. Les calculs censés démontrer une prétendue inégalité sont faux, mais de nombreux journalistes répètent volontairement et en toute connaissance de causes, ces litanies, pour conditionner l'opinion publique en montrant du doigt les salariés du public.

Public ou privé, tous doivent se préparer à défendre leurs retraites et leur niveau de vie, et le faire ensemble serait le mieux.

Alain LECAIRE



"; NO PASARÁN !"

Le retour de l'extrémisme qui tue est d'autant plus inquiétant que, formellement, l'ensemble de la classe politique le dénonce. Si l'ambiance générale dans la société était différente, on se réjouirait de cette condamnation quasi unanime.

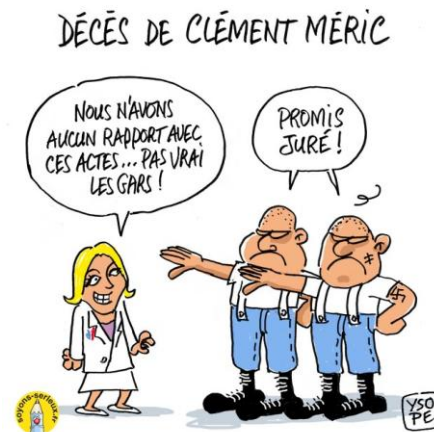
La douleur liée à la mort de Clément Méric serait, tant que faire se peut, soulagée par l'élan d'humanisme. Or, malheureusement, la réalité est différente. Des messages de rejet, de division et de haine sortent souvent de la bouche de politiques de tous bords. Cette ambiance exécrationnelle constitue le terreau propice sur lequel se développe l'extrémisme.

Le cas de Clément doit servir d'électrochoc, et en premier lieu, pour ceux qui exercent des responsabilités, à tous les niveaux. Le dopage au racisme dans la course électorale n'est pas anodin. Il tue parmi ceux qui attendent de la politique la réalisation de son véritable but: une vie meilleure dans la cité. A Argenteuil, une jeune femme a perdu son bébé à la suite d'une

agression raciste car elle portait le voile. Des étudiants chinois sont attaqués, eux aussi parce qu'ils n'étaient pas de la « bonne race ». De Hellemmes à Marseille, les langues se délient pour propager un discours anti-tsigane qui inspire les actes de violence. «Dix Roms, c'est encore dix de trop», déclarait Guy Teissier, maire UMP des 9e et 10e arrondissements de Marseille le 7 juin. Le lendemain, le conseiller général et municipal de Marseille Didier Réault appelait sur Twitter à lancer, comme à Hellemmes, des cocktails Molotov sur le campement de Roms de La Capelette (10e).

En avril, c'était la sénatrice maire PS des 15e et 16e arrondissements de Marseille, Samia Ghali, qui soutenait que «quand les Roms s'installent, on a une recrudescence des cambriolages». Le ministre de l'intérieur lui-même, M. Valls avait déclaré en mars que la majorité des Roms ne souhaite pas s'intégrer, pour des raisons culturelles, ce qui a rencontré le parfait accord de la benjamine des Le Pen à l'assemblée nationale. Marion Maré-

chal souhaite seulement qu'il aille un peu plus loin dans cette logique.



Tous les humanistes doivent à Clément le serment: "; NO PASARÁN !"

Pour le tenir, il faudra combattre le populisme d'où qu'il vient. Les quelques exemples ci-dessus montrent que les structures estampillées extrémistes n'en détiennent malheureusement pas le monopole.



TROUVEZ L'ANAGRAMME DE : Laurence Parisot ?



						7	
		1	4	8			2
2							5
		7			1		
1				6			
3	4	8				1	
						2	
6		7	4	9			

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

1	7	4	5	8	2	6	3
2	8	1	7	2	5	8	4
5	2	8	4	1	7	2	6
2	8	1	7	2	5	8	4
6	1	5	4	7	8	2	3
7	4	5	8	2	8	2	1
8	1	2	6	8	5	4	7
4	5	7	2	1	8	1	6
8	2	6	1	7	2	5	8

solutions →

ANA = 101284 25 81 2123

Votre Sudoku revient : D'après l'auteur de cette grille, elle est faite pour les génies. Au risque de décevoir, j'en fais pas partie ! Et vous ? !

(C'est n'est pas que je remette en cause votre intelligence, mais prenez donc une glace pour lire les solutions .)

'Les Post'Hier' a un petit frère : LE BLOG : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>